clariane

Communiqué de presse
15 septembre 2025

Concours culinaire "Plaisirs de la table" Clariane 2025

7 Ehpad Korian aux fourneaux pour partager le goût du terroir

Le 18 septembre dès 9 h, la troisième étape régionale de la 8ème édition du concours culinaire « Plaisirs de la table » sera organisée par le groupe Clariane au lycée Jean Drouant à Paris. Sept équipes de maisons de retraite médicalisées Korian s'affronteront sur le thème « Un repas autour des produits de votre terroir » : Korian La Croisée Bleue (Val d'Oise), Korian La Risle (Eure), Korian Le Baron (Loiret), Korian Jardins d'Hugo (Aube) et Korian Les Trois Rives (Somme), Korian Pastoria (Aube) et Korian Grange des Prés (Oise).

Pour les sept équipes, composées chacune d'un trinôme rassemblant le chef gérant, un cuisinier et un manager hôtelier, le défi est de taille : réaliser un repas complet – plat et dessert – inspiré des produits de leur terroir.

Le jury, composé de professionnels de la restauration et d'un représentant des résidents, comptera notamment Arthur Catel, chef exécutif au restaurant Alan Geaam, 3 toques au guide Gault & Millau (Paris), et Marie-France L., résidente de Korian Monceau (Paris).

À l'issue de l'épreuve, l'équipe lauréate de cette sélection sud participera à la finale nationale prévue le 13 novembre à Paris.

Dans l'ensemble des maisons de retraite médicalisées (Korian) et cliniques (Inicea) du groupe Clariane, les repas sont cuisinés sur place, chaque jour, par un chef et sa brigade, à partir de produits bruts, frais et locaux. Ce modèle permet de proposer une cuisine variée, adaptée aux besoins nutritionnels des résidents et des patients, et ancrée dans les traditions régionales.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 63 000 collaborateurs du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias….), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5…) ainsi que les habitats partagés Ages & Vie.

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».